

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Novembre 2022

Présents : Laurent THOMAS, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Fabien DIARD, Philippe TEJEDOR, Florence POYET-TISSOT, Stéphanie MEUNIER, Caroline ESPARVIER –CHABRIT, Michèle GIL

Absents excusés : Romain DUCHEZ, Jérémy CHARLES

Secrétaire de séance : Michèle GIL

Tout d'abord, Monsieur le Maire nous présente le nouveau correspondant de presse sur notre Commune, Monsieur SERRET Raymond. Nous lui souhaitons la bienvenue.

1 - APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION : A rajouter aux présents Yves CHARLIOT et à rectifier le montant des travaux de l'Entreprise CHAMBON soit 6 070 € H.T

2 - DÉLIBÉRATIONS :

CCFE : Aide aux Entreprises à vocation artisanale, commerciale ou de services. Demande accordée à raison de 10 % avec maxi de 2 000 € pour la commune. La participation de la Région est conditionnée par les participations de la commune pour 10 % et de la CCFE pour 10 %. Aide validée par l'ensemble du Conseil.

GROUPAMA : présentation d'un contrat GROUPAMA relatif à la protection juridique. La commune est déjà en contrat avec GROUPAMA, le Conseil Municipal ne donne pas suite.

CGD 42 – CNRACL : renouvellement contrats validé par l'ensemble du Conseil Municipal.

3 – AVANCEMENT DES TRAVAUX ESPACE LOISIRS : présentation de photos, parking, agrès, tables et dalles en béton, jeux d'enfants, jeu de boules, petit passage à l'entrée avec végétaux. **Reste à effectuer** plantations, bancs à installer, affichage de la réglementation. **Reste à décider**, installation de 2 poubelles, (modèle et coût) et éventuellement pour toutounettes. **Reste à établir** règlement et gravure parcours avec les commissions enfance et jeunesse et communication.

Monsieur le Maire nous informe qu'il a été demandé 3 devis pour étude de l'installation de la passerelle, afin de demander une subvention territoriale. Entreprise RONDINO, passerelle en bois, non déchargé, non posé, hors maçonnerie au prix de 19 393.40 € H.T. En attente de réception devis de l'entreprise MICHOLET, passerelle en feraille, service complet, fourni, posé avec maçonnerie par DUTEL et l'entreprise GONON à Margerie –Chantagret, passerelle en bois.

4 – PRÉSENTATION BUDGET RPI 2021/2022 :

Info : sur 2021/2022 58 élèves de Mizérieux, prévision pour 2022/2023 47 élèves.

Rappel : prix du repas payé par les Parents, 2021/2022 4.20 € ET 2022/2023 4.50 €

La commune de Mizérieux participe à hauteur de 34 % à tous les frais du RPI, soit un coût de scolarité par enfant de 793.78 € pour 2021/2022 et 872.67 € pour 2022/2023. (+ 80 € par enfant)

BUDGET 2021/2022	Ecole	Cantine
Fonctionnement	45 378.83 €	13 488.24 €
Investissement	24 609.47 €	1 825.80 €

5 – TARIFS COMMUNAUX :

Pour l'école les tarifs sont délibérés par la commune de Nervieux.

Pour concessions cimetièrre, assainissement, urbanisme, divagation des chiens et dépôt sauvage, pas de changement non plus.

Location des salles communales, **petite salles 30 personnes** 100 € + 20 € de chauffage, inchangé

Grande salle du Chevalard, pour les habitants de la commune 380 € et hors commune 730 €, pour les associations locales/RPI gratuit.

Petite salle du Chevalard, pour les habitants de la commune 280 € et hors commune 430 €, pour les associations locales/RPI gratuit.

Forfait nettoyage salles, en option 130 € et pour associations locales/RPI 60 €.

Gite communal, CH.2/4 personnes pour les habitants de la commune 30 € et pour les habitants hors commune 40 €.

6 – PROJETS 2023 :

En investissements, installation de la passerelle Espace loisirs et aménagement du centre du village, et en entretien voirie, réfection de la rue des Acacias.

Propositions, étendre l'espace devant la salle du Chevalard afin d'améliorer les réceptions, (petits chapiteaux ...) en demandant une subvention « village », à l'Etat.

Sous-réserve pour 2024 :

- complément de jeu d'araignée pour les enfants, à l'espace loisirs
- renouvellement du tracteur

Info : Monsieur le Maire a dû traiter en urgence, des travaux de voirie (budget assainissement) ainsi que d'eaux pluviales, Aux Varennes et Chemin des Mûres.

Après concertation, il a été décidé de prévoir des panneaux de signalisation pour circulation à sens unique à St-Fortunat pour des raisons de sécurité. Il est rappelé également de circuler à vitesse réduite sur toutes les voies de la commune.

7 – DIVERS :

Arrêté municipal : une prime de 200 € NETTE sera allouée à notre employé municipal Lucien TOURNUS, sous forme de bons cadeaux, au titre de sa fonction technique relative à l'assainissement, validée par l'ensemble du Conseil Municipal.

Demande de subventions :

Pour l'année 2023, le Conseil Municipal a validé l'attribution d'une subvention de 400 euros, au foyer socio éducatif (FSE) du Collège Michel de Montaigne de Balbigny (dont 23 élèves sont Mizérois) et 150 euros à l'association « Drôles de Dames » de Nervieux.

La convention de principe soumise par l'école de musique de Balbigny a été refusée par l'ensemble du Conseil Municipal.

Une participation de 747,06 euros (pour 1 élève) relative aux frais de scolarité pour les élèves de Mizérieux ayant fréquentés les écoles publiques de Feurs pour l'année scolaire 2021/2022 a été validée par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire nous fait part du montant des subventions demandées en 2021 et accordées par le département en 2022 :

Solidarité Parcours de santé	7 000 € sur	21 524 €
Amende police	4 761 € sur	7 935 €
Enveloppe territoriale	15 000 € sur	47 019 €

Présentation de la maquette du prochain bulletin municipal en cours de réalisation.

Rappel des vœux de la Municipalité vendredi 6 janvier 2023 à 19 h

Date du prochain conseil municipal jeudi 9 février 2023 à 20 h

Tous les thèmes à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée.